

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 383

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 13

À la seconde phrase de l'alinéa 20, substituer aux deux dernières occurrences du mot :

« les »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.